

2017-3980
2017-09-01

DIAZOL TECHNIQUE

Pour usage dans la fabrication, la formulation ou le réemballage

N° D'HOMOLOGATION 20963 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE : Diazinon.....94 %

Avertissement, contient l'allergène soya



DANGER

POISON

EMPÊCHER LES PERSONNES NON-AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET : kg

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300 – 191 Lombard Avenue

Winnipeg, MB R3B 0S1

1-855-264-6262

MODE D'EMPLOI

Utiliser seulement pour la fabrication d'un insecticide homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON-AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Peut être mortel en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation ou d'absorption cutanée. Porter un appareil respiratoire approuvé lorsqu'on manipule le produit en grande quantité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou la poussière. Se laver à fond après la manutention et avant de manger, boire ou fumer. Étiqueter toutes les semences traitées : « Poison pour les humains et les animaux. Ces semences ont été traitées avec du diazinon. Ne pas utiliser comme nourriture pour les humains ou les animaux. » Ne pas appliquer sur les humains ou les animaux. Déplacer les animaux, les poissons et les oiseaux avant l'application; ne pas les ramener avant au moins 4 heures après le traitement. Ne pas entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux. Toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Très toxique pour les abeilles exposées à un traitement direct ou aux résidus sur les cultures. Les oiseaux qui se nourrissent dans les endroits traités peuvent être tués. Éviter de contaminer toute étendue d'eau.

SYMPTÔMES D'INTOXICATION

Maux de tête, étourdissements, vision trouble, nervosité, faiblesse, nausée, crampes, diarrhée, malaise dans la poitrine, transpiration, myosis, larmolements, salivation et autres sécrétions excessives de l'appareil respiratoire, vomissement, cyanose, oedème papillaire, contractions musculaires incontrôlables, convulsions, coma, perte de reflexes et perte de contrôle du sphincter.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le diazinon est un inhibiteur de la cholinestérase et l'atropine sert d'antidote. Utiliser 1 à 2 mg, à toutes les 15 à 30 minutes, au besoin.

ENTREPOSAGE

Garder dans son emballage original. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder à l'écart des semences, de la nourriture, des engrais et des autres pesticides. Tenir à l'écart du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour les déversements sur les planchers de béton, entourer et couvrir le produit renversé avec un véhiculant granuleux tel que Attaclay, disponible sous forme de litière dans les supermarchés. Laisser le véhiculant absorber le liquide, puis mettre dans un contenant avec une pelle. Laver le plancher avec une solution de lessive faible pour enlever toute trace du pesticide. Pour les déversements sur les planchers de bois, utiliser le même procédé que pour les planchers de béton mais répéter jusqu'à ce que l'odeur disparaisse.

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.